

- Il faudrait favoriser la tenue d'événements francophones culturels, scientifiques, sportifs ,etc. Au Canada et dans la Francophonie.
- Favoriser la création de réseau d'échanges.
- Faire une meilleure utilisation des nouveaux médias.
- Favoriser la création d'une université internationale francophone.
- Financer les organisations qui travaillent à réaliser les objectifs, mentionnés préalablement.

Droits de la personne, participation et citoyenneté

- Les droits de la personne doivent être promu tant ici qu'à l'étranger.
- Il faut éduquer les individus, tant au Canada que dans le monde sur leurs droits.
- Pour faire participer les citoyens, il faut les informer et les sensibiliser.
- Il faudrait favoriser les droits de la femme: éducation, égalité, conditions de travail, intégrité physique etc.
- Faire pression sur les gouvernement par le biais de l'ONU et de la Francophonie pour faire respecter les droits de la personne.
- Mettre fin à l'exploitation des enfants, spécialement des enfants soldats.
- Utiliser autant les pressions économiques que politiques pour faire applique les droits de la personne.
- Les droits suivants doivent être respectés à tout prix : Droit à la vie (le plus important); Droit à des vêtements, de la nourriture, de la chaleur et à un foyer; Droit à l'éducation; Droit de s'exprimer dans la langue de notre choix (pour nous, le français).
- Le Canada a été un pionnier dans le domaine des droits de la personne et il représente aujourd'hui un modèle pour les autres pays. Nous en sommes très fiers. C'est pourquoi, nous souhaitons que notre pays continue de jouer son rôle de leader en sensibilisant les autres pays et en mettant sur pied des politiques favorables au respect des droits de la personne.